

DF/EL

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

**Objet : Mise à disposition du dossier de procédure de modification simplifiée du PLU –
Commune de Caudry**

Je soussigné Frédéric BRICOUT, Maire de la Ville de CAUDRY, certifie avoir fait afficher à la mairie, au lieu habituel, du 16 avril 2021 au 02 juin 2021, l’avis de mise à disposition du dossier de procédure de modification simplifiée du PLU de la Commune de Caudry.

L’avis de mise à disposition a également été publié sur le site internet de la Commune à compter du 21 avril 2021.

Il a enfin fait l’objet d’une parution dans le journal « la Voix du Nord » en date du 17 avril 2021 à la rubrique des annonces légales.

La mise à disposition à quant à elle été réalisée du 26 avril au 28 mai 2021 inclus, à la mairie de Caudry et sur le site internet de la Commune.

A CAUDRY, le 02 juin 2021

Le Maire,




Frédéric BRICOUT